

Guide de gestion et d'implantation d'une politique de développement durable

Septembre 2015

Avertissement

Afin de réduire notre empreinte écologique et d'appliquer notre Politique de développement durable, ce guide fait référence à certains fournisseurs de produits ou de services écoresponsables.

Il est important de prendre note qu'il ne s'agit pas ici, pour EnviroCompétences, de faire la promotion d'une entreprise au détriment d'une autre. EnviroCompétences ne peut en aucun cas se porter garant des fournisseurs apparaissant dans ce guide. Par conséquent, il revient à chacun des éventuels utilisateurs du document de faire les vérifications d'usage et d'appliquer ses propres critères d'écoresponsabilité.

Le but de ce guide se limite à proposer des fournisseurs partageant des préoccupations responsables. De plus, ce guide propose des actions, des mesures ou encore des réflexions susceptibles de s'appliquer chez EnviroCompétences et ailleurs.

Les sites Internet suggérés – ainsi que les entreprises et les organisations qui les soutiennent – ne constituent pas des listes exhaustives ni des références dont EnviroCompétences se porte garant. Toute organisation devra, par conséquent, assumer ses propres choix et les éventuelles ententes avec des fournisseurs ou des entreprises mentionnés dans ce guide.

Des couleurs ont été intégrées au document pour des raisons graphiques et esthétiques. Il appartient à chacun de limiter l'impression papier et, le cas échéant, d'éviter l'impression couleur.

Éditeur

EnviroCompétences
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement
Dominique Dodier, directrice générale



www.envirocompetences.org

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), 2009
ISBN : 978-2-922325-45-4 (PDF)

Guide de gestion et d'implantation d'une politique de développement durable

Septembre 2015

Table des matières

Section 1 ♦ LA GESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN GUIDE ET UN REPÈRE	6
1.1 La gestion et l'action	6
1.2 L'éveil et la sensibilisation	6
1.3 L'urgence d'agir.....	7
Section 2 ♦ UN OUTIL COLLECTIF.....	8
2.1 Un édifice qui se construit étage par étage.....	8
Section 3 ♦ L'ACHAT ET LA CONSOMMATION RESPONSABLES	9
3.1 Une sélection simplifiée.....	9
3.2 Infrastructures	11
3.21 Travaux de rénovation? Par ici la boîte à outils.....	11
3.22 La peinture à l'huile, c'est difficile et c'est bien plus beau quand c'est écolo	11
3.23 COV, un sigle vraiment bizarre.....	12
3.24 L'éclairage, une idée lumineuse.....	13
3.25 Les écodesigns et le design durable: le vert, couleur tendance.....	13
3.26 Des toits blancs ou verts pour voir la vie en rose	14
3.27 Les murs végétaux, une idée qui germe.....	15
3.28 Volants ou pas, les tapis recyclés, c'est magique!	15
3.3 Services et fournisseurs	16
3.31 Imprimeurs et infographes : faire bonne impression.....	16
3.32 Traiteurs respectueux de l'ail des bois... ..	16
3.33 L'entretien ménager : balayer du revers de la main les préjugés	18
3.4 Produits écologiques ou comment acheter vert.....	18
3.41 Le commerce équitable: la répartition a bien meilleur goût	19
3.42 Le papier commercial pas adossé à des actifs... ..	19
À propos du papier FSC.....	20
3.43 L'équipement informatique : recycler l'infiniment petit, infiniment polluant...20	
3.44 Le mobilier de bureau : alerte aux COV	21
3.45 Les cartouches pour imprimantes : des munitions vertes?.....	21
3.46 Les stands (d'exposition) durables s'affichent.....	22
Section 4 ♦ LES ÉCOATTITUDES OU L'ART DE CONSOMMER AVEC ÉCONOMIE	23

4.1	Papier rime avec épargner.....	23
4.11	Pour réduire sa consommation de papier	23
4.2	Réduire sa consommation d'eau, ce n'est pas la mer à boire.....	24
4.3	L'efficacité énergétique, foudroyante comme l'éclair	25
4.4	Le transport, un trip à trois?	26
4.5	La porcelaine de tante Hélène.....	26
4.6	Prendre son air	27
4.7	Les événements écoresponsables : le bonheur est dans le pré	27
4.8	Les réunions à l'extérieur : souriez, vous êtes devant la caméra!	28
Section 5 ♦ LA DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.....		29
5.1	Le matériel bureautique.....	29
5.2	Les écocentres.....	30
CONCLUSION		31
Tableau 1- Aide-mémoire		32

Section 1 ♦

LA GESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN GUIDE ET UN REPÈRE

Ce guide de gestion et d'implantation est d'abord destiné à la direction et à l'équipe du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement, EnviroCompétences. Il peut également s'adresser à tout organisme.

Il faut bien préciser que la gestion du développement durable s'inscrit dans le système de gestion général d'une organisation. Cette gestion « durable » doit teinter tous les aspects du système : la structure organisationnelle, les pratiques, les politiques, la prise de décision, la planification, les procédures et les directives consacrées, de près ou de loin, à la mise en œuvre de la politique.

1.1 La gestion et l'action

Il est sans doute utile de distinguer l'action environnementale de la gestion du développement durable. L'action environnementale est un geste humain ayant un effet direct et généralement immédiat sur l'environnement. Une gestion de développement durable décrit plutôt une série de pratiques, de procédures et d'actions traduisant la volonté d'appliquer une politique.

1.2 L'éveil et la sensibilisation

Dans la plupart des organisations, comme au domicile de chacun, nous pratiquons, à des degrés divers, la récupération de matières résiduelles, principalement le papier et les contenants consignés. Notre effort s'arrête généralement là. C'est un bon début, mais voilà, il s'agit que d'un maillon de la longue chaîne du développement durable. Il y a tant de choses à accomplir.

Ce guide de gestion ne constitue pas un livre de recettes, ni même une méthode, mais un ensemble de moyens et de gestes, généralement simples à appliquer et qui, au total, pourront faire une réelle différence.

C'est d'ailleurs la beauté de toute action environnementale : c'est dans l'addition des petits gestes que s'accomplissent les grands changements. Et c'est l'assurance que l'action isolée participe directement à un grand mouvement collectif. Ce guide d'implantation de notre politique de développement durable brosse l'éventail des mesures applicables dans une petite organisation et qu'EnviroCompétences s'engage à observer à l'intérieur des limites de ses ressources. L'éveil et la sensibilisation sont en effet à la base de toute action

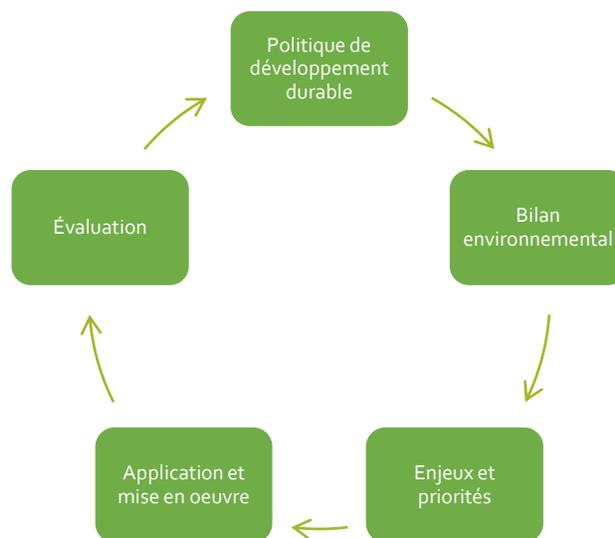
en développement durable tandis que ce manuel viendra faciliter la gestion environnementale et l'implantation de mesures concrètes.

1.3 L'urgence d'agir

L'humanité fait actuellement face à quatre enjeux environnementaux cruciaux : l'épuisement accéléré des ressources, les changements climatiques, la croissance de la pollution et celle des matières résiduelles. Les Canadiens, et particulièrement les Québécois, sont de grands consommateurs de ressources non renouvelables ainsi que de grands producteurs de déchets et de gaz à effets de serre, mettant ainsi en péril les fragiles équilibres naturels.

Ce guide s'inscrit donc dans une perspective double : celle de la responsabilisation des organisations à l'égard de l'environnement planétaire et celle du besoin de structurer nos interventions sur le plan local et personnel.

Mais les situations évoluent et nous devons constamment nous adapter. Ce qui est vrai aujourd'hui sera peut-être discutable demain. L'image suivante illustre qu'une politique de développement durable, tout comme le concept du développement durable, est un processus devant permettre l'amélioration continue.



Section 2 ♦

UN OUTIL COLLECTIF

La production de ce manuel est issue d'une volonté collective de se doter d'un outil commun qui nous permettra d'intégrer l'environnement à notre gestion. Nous concrétisons ainsi notre politique par une démarche cohérente et partagée par tous. Bref, nous souhaitons que la gestion environnementale soit perçue comme une partie naturelle de notre organisation et non pas comme une source de soucis.

2.1 Un édifice qui se construit étage par étage

Dans une perspective d'un développement durable intégré, il serait souhaitable de procéder aux exercices et travaux suivants :

- ❖ Conception et réalisation d'une politique de développement durable
- ❖ Réalisation d'un bilan environnemental
- ❖ Mise en place d'un plan d'action identifiant les enjeux et les priorités
- ❖ Réalisation d'un guide de gestion (ou d'implantation)
- ❖ Évaluation périodique des résultats obtenus grâce à quelques indicateurs de performance, dont la consommation de papier, de cartouches d'encre, des modifications au mode de transport du personnel, etc.

Nous avons également l'intention – bien qu'elle ne s'applique qu'aux ministères et sociétés d'État –, de prendre prétexte des exigences de la *Loi sur le développement durable* pour présenter, dans le rapport annuel d'activités, nos actions et nos mesures prises en matière de développement durable.

Section 3 ♦

L'ACHAT ET LA CONSOMMATION RESPONSABLES

Détruisons un mythe, la protection de l'environnement n'est pas une dépense ni un luxe. C'est souvent une occasion de faire des économies, car elle est prescrite par le gros bon sens et, justement, par l'économie de moyens. Mieux encore, c'est un moteur économique. Le Québec comptait à lui seul environ 1700 entreprises liées au monde de l'environnement en 2002 et celles-ci regroupaient pas moins de 32 000 travailleurs : des évaluateurs, des biologistes, des manœuvres en traitement de produits chimiques, etc.

3.1 Une sélection simplifiée

Les produits ou les services totalement « verts » n'existent pas. Chaque geste a son empreinte écologique, si infime soit-il. Il se trouve ainsi des observateurs pour affirmer que le développement durable est une utopie considérant le stade de développement de l'humanité. Mais on peut toutefois éviter le pire, apprendre des erreurs du passé et mettre en place des mesures d'atténuation si efficaces que nous pourrions échapper au désastre vers lequel la planète entière se dirige à vitesse grand « V ». Des progrès notables ont été observés, mais tant de choses restent à accomplir.

La méthode que nous avons décidé d'employer est d'une grande simplicité et pourrait faire l'objet de critiques. De fait, pour faire des choix éclairés, il faudrait que chaque gamme de produits et de services ait été l'objet d'une analyse de cycle de vie (ACV) comparative afin d'identifier le produit ou le service ayant la plus faible empreinte écologique. Ce n'est pas le cas et les ACV demeurent peu nombreuses et coûteuses à réaliser.

Notre démarche est donc dictée par le sens commun, la réputation des uns et des autres et par la valeur de classifications, de répertoires et de logos comme *Choix Environnemental ÉcoLogo*, dont la réputation s'étend à l'étranger.

Des institutions de grande envergure se dotent, bien souvent, d'une politique d'achat responsable (PAR), mais celle-ci est justifiée par la hauteur et la complexité des budgets consacrés à l'approvisionnement. Une telle politique exige par ailleurs des ressources humaines pour en assurer la gestion. Or, EnviroCompétences n'a pas ces besoins ni ces caractéristiques.

Cela dit, nous entendons exiger, autant qu'il sera possible, les conditions établies par l'Université de Sherbrooke à l'égard de ses fournisseurs. Cette institution est d'ailleurs reconnue pour avoir articulé très tôt sa *Politique de développement durable* à son *Plan d'action de développement durable* et à sa *Politique d'approvisionnement responsable*. Celles-ci peuvent d'ailleurs être consultées sur le site :

<http://www.usherbrooke.ca/accueil/fr/direction/documents-officiels/politiques/>

L'Université de Sherbrooke exige de ses fournisseurs pas moins de dix engagements qu'EnviroCompétences cherchera également à faire respecter. Il est dit qu'un fournisseur :

- ❖ s'engage à faire preuve de transparence et d'honnêteté dans les relations commerciales qu'il entretient avec l'institution;
- ❖ s'engage, à moins d'une entente particulière à cet effet, à ne pas divulguer les informations qui lui auront été transmises;
- ❖ propose constamment des produits et des solutions qui permettent de maintenir et d'améliorer la qualité de l'environnement;
- ❖ fait la promotion de l'homologation des produits comme *Energy Star* ou *Choix Environnemental ÉcoLogo* afin d'avoir des produits et solutions reconnus « écologiquement préférables »;
- ❖ implante une approche manufacturière qui vise la protection de l'environnement et qui s'inspire des normes ISO 14000, pour les usines locales ou situées dans d'autres pays;
- ❖ favorise les emballages peu volumineux, recyclables, faits de matières recyclables, repris après livraison des biens;
- ❖ fournit des produits permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre et favorisant l'efficacité énergétique tant au niveau des processus de production qu'au niveau de l'utilisation;
- ❖ propose de reprendre les biens et équipements usagés et pour lesquels un usage secondaire ou un processus de recyclage est possible ou faire connaître à l'institution les possibilités de recyclage, de réutilisation et de disposition saine;
- ❖ fait connaître à l'institution les analyses de cycle de vie disponibles et collabore avec elle à la réalisation d'audits ou d'analyses de cycle de vie;
- ❖ protège et respecte les droits fondamentaux du travail tels que définis par l'Organisation internationale du travail (OIT) et de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), en particulier les éléments suivants :
 - ✓ le libre choix de l'emploi et l'abolition du travail forcé (Convention 29 de l'OIT);
 - ✓ la liberté d'association et le droit à la négociation collective (Conventions 87 et 98 de l'OIT);
 - ✓ l'abolition effective du travail des enfants (Conventions 138 et 182 de l'OIT).

3.2 Infrastructures

3.21 Travaux de rénovation? Par ici la boîte à outils

Tous les bureaux sont épisodiquement soumis à des travaux de rénovation. Ils sont parfois très modestes, parfois plus importants. Qu'ils soient menés par la volonté des propriétaires ou à la demande du ou des locataires, ces travaux sont l'occasion d'améliorer la valeur énergétique et environnementale de l'édifice et des espaces.

À titre d'exemple, on peut profiter de ces travaux pour améliorer la ventilation et, par conséquent, la qualité de l'air ambiant. Si on déplace ou aménage une nouvelle toilette, on profitera de l'occasion pour installer de nouveaux cabinets à faible débit d'eau et à double chasse. Le saviez-vous?, un cabinet de toilette traditionnel consomme de 16 à 20 litres d'eau par chasse, parfois plus, alors que les nouveaux modèles en consomment moins de 6 litres.

Dans un autre registre, on peut aisément bannir les matériaux et le mobilier qui laissent échapper de la formaldéhyde et des composés organiques volatils (COV). Ces COV sont des substances gazeuses qui, à des degrés divers, réagissent dans l'atmosphère pour créer l'ozone de surface, dite troposphérique, un polluant d'une grande toxicité. Autre exemple, à l'extérieur on privilégiera le bois torréfié (un peu comme le café) au bois traité sous pression par de l'arséniate de cuivre chromaté (ACC), un pesticide dont on soupçonne les effets cancérogènes notamment auprès des enfants. La Société canadienne du cancer souhaite d'ailleurs que ce traitement particulier du bois soit banni au Canada.

Il existe plusieurs ressources pour aider et guider des travaux de rénovation. Parmi les plus complets, il faut souligner le *Guide pour une construction et une rénovation respectueuses de l'environnement* publié en 2000 par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada qu'on trouvera sur le site :

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/index-fra.html>

Un groupe formé de la *Collection Protégez-vous*, de Écohabitation et du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDC) vient de publier, en 2009, le *Guide pratique de la rénovation* destiné d'abord aux particuliers, mais qui pourrait aider quiconque souhaite procéder à des rénovations dans des bureaux.

Le site de Écohabitation regroupe par ailleurs des index sur les matériaux verts et sur les fournisseurs de services écoresponsables : les designers, constructeurs, rénovateurs, menuisiers, maçons, peintres, etc. Un bel outil à consulter.

www.ecohabitation.com

3.22 La peinture à l'huile, c'est difficile et c'est bien plus beau quand c'est écolo

Le monde des peintures est assez complexe pour peu qu'on s'y intéresse. Mentionnons que les peintures contenant du plomb ont disparu du marché québécois dans les années 1970. Il faut toutefois éviter les peintures à l'alkyde car elles contiennent du solvant et des résines de polyester nocives pour l'environnement et, souvent, des composés organiques volatils (COV).

Par ailleurs, la plupart des grandes marques proposent désormais des peintures latex 100 % acrylique et sans COV comme les gammes *Nature* de Benjamin Moore et *Sico Design*. Il faut toutefois prendre garde : les colorants que les détaillants ajoutent aux différentes bases contiennent des COV.

On peut aussi se tourner vers les produits de l'entreprise *Peintures récupérées du Québec*, une filiale de Société Laurentide située à Victoriaville, qui vend ses produits sous la marque *Boomerang* dans plusieurs régions du Québec. Comme son nom l'indique, cette entreprise a pour objectif de récupérer et de valoriser les restants de peinture de la consommation domestique. Un bel exemple de réemploi et de réduction du gaspillage. Mieux encore, il existe sur le marché des peintures dites « naturelles » élaborées à partir de minéraux et de végétaux. Elles sont toutefois difficiles à trouver et exigent une grande dextérité lors de l'application. Certaines sont même constituées de lait ou de caséine. Dans ce cas, comme dans plusieurs autres, l'ÉcoLogo est une excellente garantie de la valeur écologique du produit.

3.23 COV, un sigle vraiment bizarre...

Trois mots sur les composés organiques volatils (COV). Ces éléments (formaldéhyde, toluène, gaz propane, etc.) constituent la majorité des polluants domestiques. On les trouve dans les colles, les meubles, les peintures, les panneaux d'aggloméré, certains produits ménagers, etc. En quantité suffisante, ils peuvent causer des nausées, des étourdissements, des déflagrations et irriter la peau. Petit à petit, ces composés sont abandonnés au profit d'éléments moins nocifs, mais ils sont encore bien présents dans nos maisons et milieux de travail. Rappelons-nous seulement que dans les cas d'application de peinture intérieure, il faut toujours aérer la ou les pièces concernées et que les contenants, même vides, devraient être déposés dans un écocentre ou mieux, dirigés vers des entreprises de récupération et de recyclage comme la firme *Peintures récupérées du Québec*.

<http://www.ecohabitation.com/guide/peinture/index.php>

<http://www.peintureboomerang.com/techno.asp>

<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/peintures.asp>

3.24 L'éclairage, une idée lumineuse.

Les ampoules fluocompactes sont devenues objets de critiques. Elles seraient la source de pollution électromagnétique et ne seraient pas sans danger pour ceux qui travaillent à proximité. Elles ont pourtant plusieurs attraits : elles consomment 75 % moins d'énergie que les ampoules incandescentes et durent 13 fois plus. Cela dit, elles contiennent du mercure, un métal lourd et pernicieux, et ne sont pas recyclées. La voie actuelle serait de privilégier les bons vieux néons, mais d'en réduire le nombre et de s'assurer de leur disposition écologique. L'autre voie, fort prometteuse, est celle de la technologie DEL utilisée de plus en plus dans les appareils électroménagers, certains phares de voitures, les lumières qui illuminent les arbres de Noël et les cellulaires. Ce sont des diodes électroluminescentes connues également sous l'acronyme LED (*Light Emitting Diode*). Peu énergivores, ces ampoules sont également utilisées dans l'éclairage urbain de certaines villes.

3.25 Les écodesigns et le design durable: le vert, couleur tendance...

Vous souhaitez revoir l'aménagement de vos espaces de travail? Rajeunir le mobilier, la décoration, compenser le manque de superficie par un design mieux adapté? Dans le domaine de l'architecture et du design, une quantité de professionnels offrent désormais des services écoresponsables qui s'inspirent du développement durable. S'il est parfois difficile de s'y retrouver, le gros bon sens, le jugement et la réputation permettront de discerner celui qui saura répondre à nos goûts et nos besoins. Tirés des sites Ecohabitation, Équiterre et Éthiquette.ca

Alexandra Vincent

Design d'intérieur écologique
Téléphone : 514 277-6448
Télécopieur : 514 842-6636

Envirozone Bondzai Design

Spécialiste des murs et des systèmes
de végétalisation
Téléphone : 514 924-8571

Claudia Chaput

Écomuraliste
Téléphone : 514 525-4129

Tergos Écodesign

Architecture et design écologiques
Téléphone : 418 522-1496

Elro Design

Design d'intérieur guidé par le respect
de l'environnement et le développement
durable
Téléphone : 514 453-1555

Vézina, Thode, Architectes

Architecture et design
514 842-5010

Institut de Feng Shui Bing Xiang

Spécialistes du Feng Shui
Téléphone : 514 253-5585

André Marsot Design

Design écologique
Téléphone : 514 767-0606

eCube

Construction, développement et
écodesign
Téléphone : 514 938-4782

LED Création

Consultant et concepteur d'éclairage
intérieur et extérieur LED
Téléphone : 514 655-2016

Marie Isabelle Gauthier, architecte

Architecture écologique
Téléphone : 450 266-0450

Maryse Leduc, architecte et designer

Architecture écologique et solaire
346, rue Gilford, Montréal
Téléphone : 514 287-1214

Michel Tellier, architecte

Écoarchitecture
Téléphone : 450 759 3093

Pure Écodesign

Design d'intérieur écologique
Téléphone : 514 369-1359

3.26 Des toits blancs ou verts pour voir la vie en rose

Le propriétaire de l'édifice que vous occupez en tout ou en partie entend refaire la toiture? Tentez de le convaincre d'investir dans un toit blanc ou mieux, dans un toit végétal. Présentez-lui les avantages et ils sont nombreux : ces toits combattent les îlots de chaleur en milieu urbain, réduisent les coûts de climatisation et augmentent la valeur de l'édifice. Les toits verts permettent d'aménager un espace pour les occupants de l'édifice qui apprécieront cet environnement au point d'assumer, peut-être, une hausse du coût du loyer. Les toits verts sont bien sûr fréquentés par des oiseaux, ce qui contribue à la biodiversité urbaine. Bref, l'aménagement de toits verts peut changer radicalement le visage d'un quartier et même d'une ville.

À Montréal, le **Centre d'écologie urbaine** propose une expertise de pointe et un savoir-faire en gestion de projets de verdissement et de toits verts. Le Centre a également produit les seules publications adaptées au contexte montréalais.

Plusieurs entrepreneurs se spécialisent en ce domaine. Citons au passage :

Agrébec

Manufacturier et détaillant de pierres
blanches pour toiture à haut rendement
énergétique
Saint-Bruno-de-Montarville
450 461-2552

Groupe Création Nature

Installation de toit végétal et
aménagement paysager
Baie-Saint-Paul
418 240-0758

Les toits VERTige Inc.

Conception et installation de toitures
vertes
Montréal
514 543-9774

Pour en savoir plus :

http://www.ecohabitation.com/annuaire/index.php?path=2.1&id_categories=143

<http://www.ecologieurbaine.net/>

3.27 Les murs végétaux, une idée qui germe...

Afin de contrer les îlots de chaleur en milieu urbain, des entreprises suggèrent, outre les toits verts ou blancs, des murs « vivants » composés de végétaux et des clôtures de même nature. *Greenscreen.com*, située à Montréal, est l'une d'entre elles.

Le même principe peut être appliqué à l'intérieur des maisons comme des bureaux où il contribue à la convivialité de l'espace ainsi qu'au bien-être des occupants. Une idée peu coûteuse qui distingue son milieu de travail et qui ravit les visiteurs. Pour les personnes sensibles aux relations publiques, il s'agit d'un petit truc pour rehausser, d'un coup, son image de marque.

<http://greenscreen.com/>

3.28 Volants ou pas, les tapis recyclés, c'est magique!

Il existe au Canada et au Québec des entreprises qui se spécialisent dans la production et la vente de tapis faits de matériaux recyclés et modulaires. D'autres proposent des tapis haut de gamme en caoutchouc recyclé. D'autres enfin suggèrent des couvre-planchers de bois provenant de forêts FSC ou portant le sceau *Choix environnemental ÉcoLogo*, deux garanties fiables. À signaler également l'entreprise *InterfaceFlor* implantée dans plusieurs pays qui est un modèle de développement durable. Nous suggérons aussi les produits de la compagnie québécoise *Beaulieu Canada* qui exploite quatre usines au Québec et dont les produits sont vendus à travers la planète sous les marques *Peerless Confort*, *Cambridge*, *Coronet*, *Consort* et *BOL YU*. Cette entreprise a une politique environnementale exigeante et consacre beaucoup d'énergie au développement durable.

Pour en savoir davantage :

<http://www.ecohabitation.com/annuaire/>

<http://www.interface.com/CA/fr-CA/paged%27accueil>

http://www.beaulieucanada.ca/company_fr.html

3.3 Services et fournisseurs

3.31 Imprimeurs et infographes : faire bonne impression

Plusieurs imprimeurs proposent désormais des encres végétales et des papiers composés entièrement ou partiellement de fibres recyclées. Ce papier est généralement accompagné du logo FSC qui atteste que celui-ci est constitué d'un % précis de matières recyclées ou de fibres nouvelles provenant de forêts où l'exploitant doit respecter les principes du développement durable, dont plusieurs critères précis sur le plan du reboisement. Parmi ces fournisseurs, *Payette & Simms* vient de lancer son système *Pure Impression*, devenant ainsi le premier imprimeur nord-américain à atteindre, selon l'entreprise, zéro émission de composés organiques volatils (COV).

Il y a aussi les imprimeurs *Marquis* et *Gauvin*, situés respectivement à Cap-Saint-Ignace et à Gatineau, qui sont signataires d'un engagement dont Canopée (anciennement ÉcolInitiatives) fait la promotion. Cet organisme souhaite protéger les forêts et l'environnement en militant en faveur du changement des pratiques d'affaires. Même le groupe *Transcontinental* s'est mis à la production sur papier recyclé *Cascades*. Bref, il est désormais possible d'exiger de son imprimeur du papier recyclé à 100 % ou provenant de forêts certifiées FSC. La compagnie *Domtar* propose désormais, elle aussi, ses papiers écologiques FSC.

Pour en savoir davantage :

<http://www.fsccanada.org/FSCPrinters.htm>

<http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/economie/200901/06/01-678359-ledition-quebecoise-passe-au-vert.php>

<http://economiesocialequebec.ca/?module=directory&uid=1244&division=13&subject=123&division=13&subject=123>

<http://www.canopeeqc.org/index.php?page=about-mi>

<http://www.payetteetsimms.com/>

3.32 Traiteurs respectueux de l'ail des bois...

Certains traiteurs proposent désormais des produits et des services qui répondent à des principes écologiques : produits locaux ou régionaux, aliments biologiques, cuisine végétarienne ou végétalienne, récupération ou réutilisation des produits, commerce équitable, etc. D'autres encore vantent leurs emballages faits de carton recyclé et d'encre végétale et compostable. En effet, certaines encres sont constituées d'amidon de maïs.

Tous ont leur mérite. Voici une liste non exhaustive de traiteurs qui offrent des produits ayant une ou plusieurs de ces caractéristiques. Signalons par ailleurs les efforts du traiteur *Avec plaisirs* dont la boîte à lunch composée d'ustensiles et de vaisselle faits d'amidon de maïs lui a valu le Prix québécois de l'entreprise citoyenne en 2008.

Avec Plaisirs

Compost, vaisselle véritable, produits locaux certifiés biologiques et équitables
2, rue de la Commune Ouest, Montréal
Téléphone : 514 272-1511
Télécopieur : 514 272-7312
info@avecplaisir.com
www.avecplaisirs.com

Télécopieur : 514 737-4191
www.gourmaison.ca

Julien Leblanc Traiteur

Produits locaux et biologiques
2295, rue Saint-Marc, Montréal
Téléphone : 514 937-0698
www.julien-leblanc.com

La Panthère Verte

Sandwichs, salades fraîches et plats crus.
Bureau : 5043, rue St-Dominique
Cuisine : 5333, rue Casgrain, Montréal
Téléphone : 514 618-4505
www.lapanthereverte.com

Les délices Bio Inc.

Produits biologiques
1327-A, avenue Mont-Royal Est,
Montréal
Téléphone : 514 528-8843

Maître et Chef

Produits biologiques sur demande
3955, rue Saint-Jacques, Montréal
Téléphone : 514 938-9398
Télécopieur : 514 938-5410
www.maitre-et-chef.com

M. Traiteur

Utilisation de produits locaux,
biologiques et équitables.
Service écologique.
Téléphone : 514 759-7958

Gourmaison Traiteur

Service écologique
5160, rue Namur, Montréal
Téléphone : 514 737-6335

***Le Festigoût Traiteur de la Corbeille
Bordeaux-Cartierville***

Entreprise d'insertion sociale et
professionnelle
Emballages recyclés et compostables
Téléphone : 514 332-8188
Télécopieur : 514 332-4827
<http://www.lacorbeillebc.org>

Vous pourriez également exiger de votre fournisseur qu'il introduise dans son offre les ustensiles recyclables et compostables du grossiste en produits environnementaux de Sherbrooke, Nova Enviroco.

Information générale

Association des traiteurs professionnels du Québec
Téléphone : 514 842-8923

<http://www.traiteurs-quebec.com/accredites.htm>

<http://www.novaenvirocom.ca>

3.33 L'entretien ménager : balayer du revers de la main les préjugés

Les services d'entretien ménager qui affichent des principes écoresponsables ou écologiques sont peu nombreux. Mentionnons que l'entreprise *Zenith Cleaners* dit utiliser des produits nettoyants respectueux de l'environnement et offre des conditions de travail supérieures à la moyenne de ce secteur d'emploi. Quant aux *Services adaptés Transit*, l'entreprise d'économie sociale embauche principalement des personnes handicapées et s'est donnée comme mandat de réduire ses impacts environnementaux dans une perspective de développement durable.

Zenith Cleaners

Téléphone : 514 867-5344
Télécopieur : 514 221-3477
info@zenithcleaners.com
www.zenithcleaners.com

Services adaptés Transit

13025, rue Jean-Grou, Montréal
Téléphone : 514 642-3250
Télécopieur : 514 642-3430
<http://www.letransit.com>

3.4 Produits écologiques ou comment acheter vert

Des produits verts, biologiques, écoresponsables, durables, écologiques, respectueux de l'environnement, naturels, biodégradables; les qualificatifs foisonnent. Pas facile de se retrouver dans l'univers des étiquettes. Et ce n'est pas tout, il faut éviter de tomber dans les pièges du « mirage vert » un phénomène que d'autres appellent aussi le *greenwashing*.

À cet égard, nous suggérons de consulter le site d'EcoLogo qui offre de multiples avantages : il décrit les sept pièges du « mirage vert » et propose un logo et une classification crédibles qui n'ont jamais été mis en doute. En matière de consommation « verte », l'EcoLogo est une excellente garantie tout comme les certifications LEED dans le domaine de la construction et de la rénovation ainsi que les mentions FSC dans le domaine des produits forestiers.

<http://www.cagbc.org/uploads/Systeme%20evaluation%20des%20batiments%20ecologiques.pdf>

<http://www.fsccanada.org/francais.htm>

<http://industries.ul.com/environnement/certificationvalidation-marks/ecologo-product-certification>

3.41 Le commerce équitable: la répartition a bien meilleur goût

On ne saurait trop vanter les produits et le commerce équitable. À la base, ce commerce a été établi afin de garantir un plus juste prix aux petits producteurs et artisans de pays en voie de développement. On compte aujourd'hui des dizaines de produits équitables issus de centaines de coopératives de travail et d'associations accréditées dans 59 pays. En considérant l'artisanat, cette forme de commerce permet à plus de 4 millions d'individus de vivre plus dignement de leur travail.

Au Québec, le consommateur a ainsi accès à de nombreux produits de nature équitable : du café, bien sûr, mais aussi du thé, des bananes, du coton, du riz, du sucre, des épices, du cacao, du chocolat, etc. Pour le bureau, le café, le sucre et le thé s'imposent, sans compter la perspective d'acheter des cadeaux corporatifs responsables.

Le site le plus complet à cet égard reste celui d'Équiterre, qui suggère par ailleurs plusieurs liens :

www.equiterre.org/index.php

www.ethiquette.ca/

www.fabqbio.ca/

www.portailenvironnement.ca/index.php

www.ecohabitation.com/

www.economiesocialequebec.ca/

3.42 Le papier commercial pas adossé à des actifs...

Secret de polichinelle : le papier est le principal élément de consommation dans une organisation de petite dimension et de nature administrative. Ce papier sert à alimenter les imprimantes, bien sûr, mais aussi les photocopieurs. Il sert aussi à reproduire quantité de documents destinés à l'interne et à l'externe.

Il importe de favoriser l'achat de papier composé de matières recyclées, idéalement un papier fait de 100 % de papier recyclé post-consommation ou qui affiche les plus fortes proportions de fibres recyclées. À cet égard, les logos FSC (*Forest Stewardship Council*) et le programme *Choix Environnemental ÉcoLogo* sont de bonnes garanties.

Il faut par ailleurs souligner l'excellent document produit par le Mouvement Desjardins et qui peut être téléchargé de la page suivante :

www.desjardins.com/fr/a_propos/profil/difference/guide_p.pdf

Pour en savoir plus :

www.paperblog.fr/636903/papier-recycle-recyclable-choisir-le-bon-papier

<http://industries.ul.com/environnement>

www.ethiquette.ca/index.php

<https://ca.fsc.org/>

À propos du papier FSC

De plus en plus connu, le papier FSC signifie qu'il est entièrement composé de matières recyclées, auquel cas le logo qui l'accompagne le précisera, à moins qu'il ne le soit qu'en partie seulement (le logo indiquera alors le % précis de fibres recyclées) ou encore qu'il provient d'une forêt dont la gestion respecte les principes de l'exploitation durable (qualité du reboisement, méthodes d'exploitation, etc.). Au Québec, seulement quelques exploitants de la forêt ont obtenu cette certification.

3.43 L'équipement informatique : recycler l'infiniment petit, infiniment polluant

En ce domaine, nous croyons beaucoup à la valeur de certaines entreprises d'insertion professionnelle, comme la firme *Insertech* située dans le parc Angus à Montréal. D'autres entreprises se spécialisent dans la récupération, le recyclage et la mise à niveau du matériel informatique afin de prolonger la durée de vie utile de ces biens de consommation et éviter leur enfouissement (consulter aussi la Section 5 concernant la disposition de l'équipement informatique). L'OPEQ est une autre entreprise d'insertion sociale qui encourage le réemploi et le recyclage du matériel bureautique. Elle offre de reprendre votre vieil équipement que ses jeunes travailleurs mettront à niveau pour qu'il soit ensuite proposé aux écoles, aux OSBL et aux CPE.

<http://www.insertech.ca/>

<http://www.opeq.qc.ca>

Le magasin virtuel *Éco2* propose, quant à lui, tous les produits pour constituer un bureau « vert », du papier recyclé jusqu'au papier hygiénique en passant par les cartouches d'encre liquide ou sèche (*toneurs*) réusinées pour les photocopieurs et imprimantes. Cette entreprise propose également des services de réparation de ce type d'équipement ainsi qu'un service d'impression et de photocopie.

3.44 Le mobilier de bureau : alerte aux COV

Le mobilier de bureau comporte mille facettes : tables de travail, classeurs, étagères, lampes, accessoires, etc. Or, plusieurs fournisseurs se réclament d'une idéologie « verte ». Il faut donc être vigilant et alerte en ce domaine.

Dans la logique de l'application des 4R-V (repenser, réduire, réemployer, recycler et valoriser), nous croyons qu'il est préférable de favoriser le réemploi et de prolonger la durée de vie des biens. Par conséquent, les commerçants de meubles usagés devraient être encouragés. Dans le cas de matériel neuf, plusieurs critères peuvent s'appliquer et de multiples qualités peuvent être recherchées. Parmi celles-ci, bien sûr, la faible émission de COV, les composés organiques volatils, dont certaines concentrations sont nocives à la santé.

<http://industries.ul.com/environnement>

www.ethiquette.ca/index.php

www.burodesigninternational.com/francais/index.php

3.45 Les cartouches pour imprimantes : des munitions vertes?

Les cartouches d'encre liquide et d'encre sèche (*toneurs*) pour imprimantes, photocopieurs et télécopieurs constituent des déchets peu recyclables. Bien qu'il soit toujours préférable de réduire à la source et de diminuer l'utilisation de ces appareils, les cartouches d'encre sont essentielles dans un bureau. Leur réemploi est donc privilégié comme dans tout autre cas de bien de consommation. Ainsi, nous privilégions l'équipement réusiné et les efforts pour réduire son usage. Il est important, dans le même esprit, de vérifier auprès de son fournisseur d'équipement informatique (imprimantes, photocopieurs ou télécopieurs) s'il pratique une gestion responsable des composantes qu'il récupère et remplace. Une vérification inutile dans les cas où cette tâche est accomplie par un membre de l'équipe. Les deux sites suivants proposent des solutions qui semblent, à première vue, intéressantes.

www.eco2.ca/

3.46 Les stands (d'exposition) durables s'affichent

Pour peu qu'on s'en donne la peine, on peut trouver des fournisseurs écoresponsables pour tout ou presque. Personne n'est parfait, mais certains font des efforts considérables. Par exemple, les gens *d'Écologos*, peuvent concevoir et proposer un stand écologique. Ces spécialistes du design d'exposition font également dans la rénovation, la décoration et l'aménagement intérieur comme extérieur.

Bien d'autres aussi s'y adonnent et s'y spécialisent. On peut consulter le site des Designers d'intérieur du Canada, mais cette source est muette sur l'attitude et la philosophie responsable de ses membres.

http://www.interiordesigncanada.org/french/abt_liason.html

Section 4 ♦

LES ÉCOATTITUDES OU L'ART DE CONSOMMER AVEC ÉCONOMIE

4.1 Papier rime avec épargner...

Pour certains individus, la lecture à l'écran d'un ordinateur est ennuyeuse, mais avec la nouvelle génération d'écrans, il n'y a plus de prétextes pour ignorer la valeur environnementale de cette activité. Dans les cas où vous devez faire lire un document afin d'obtenir les commentaires d'un collègue, par exemple, l'usage des touches « Suivi des modifications » est un procédé d'une grande efficacité et qui évite la multiplication des copies papier. Le classement de vos courriels dans des fichiers électroniques, quitte à les copier sur une clé USB afin d'en conserver une copie de sécurité, est une habitude que tous devraient adopter.

Bref, la réduction du papier dans notre organisation est une priorité. Nous avons décidé de comptabiliser l'achat de papier et de viser une réduction de 10 % pour l'an prochain. Nous suggérons de consulter l'excellent **Guide du bureau vert** du Mouvement Desjardins qui propose quantité de trucs pour réduire sa consommation de papier. En voici quelques-uns simples à appliquer.

4.11 Pour réduire sa consommation de papier

- ❖ Imprimer vos documents recto verso sur une même feuille.
- ❖ Imprimer, si possible, deux pages du document sur un même côté de chaque feuille.
- ❖ Intégrer un message au bas de chaque courriel invitant le destinataire à ne pas imprimer ledit message, mais bien à le classer, si nécessaire, dans des fichiers numériques.
- ❖ Utiliser l'impression couleur avec parcimonie et s'y résoudre que dans les cas de nécessité absolue.
- ❖ Afficher ces règles près des imprimantes et des photocopieurs.
- ❖ S'assurer que le papier déjà utilisé puisse servir une seconde fois en encourageant l'impression, quand la chose est possible, d'un brouillon à l'endos de feuilles dont un côté est blanc et, par conséquent, disponible. Il faut alors réserver un endroit dans le bureau où on accumulera ces feuilles. Celles-ci pourraient également servir à la production de bloc-notes, de feuilles de transmission d'une télécopie ou être destinées à des écoles pour des ateliers de bricolage. De beaux exemples de réemploi.
- ❖ Destiner au recyclage tout le papier et les cartons ne pouvant pas être réutilisés.
- ❖ Réduire l'usage du télécopieur classique en utilisant, si possible, la télécopie numérique ou la messagerie électronique.

4.2 Réduire sa consommation d'eau, ce n'est pas la mer à boire

Geste tout simple et si économe : buvons l'eau du robinet! Au goût, elle est de qualité inégale selon les municipalités, mais sauf exceptions, elle est d'une grande qualité organoleptique partout au Québec. Nous avons avantage à bannir les distributeurs d'eau dont l'approvisionnement contribue aux gaz à effet de serre et dont l'entretien est crucial, à moins de vouloir transformer son distributeur en foyer de bactéries...

De la même manière, il faut réduire sa consommation d'eau embouteillée, car cette industrie génère des milliards de contenants de plastique non biodégradables. Ces bouteilles sont certes recyclables, mais une quantité considérable se retrouve dans les sites d'enfouissement, si ce n'est dans l'environnement. Dans les réunions, il faut donc revenir au bon vieux pichet d'eau avec des verres en... verre! Au besoin, munissons le robinet du bureau d'un filtre à charbon activé ou remplaçons-le par de la robinetterie certifiée *WaterSense*, un programme américain adopté par l'Association canadienne de normalisation qui promeut les produits réduisant la consommation d'eau.

Si l'occasion se présente, remplacer un cabinet d'aisance classique par un modèle à faible débit affichant le logo *WaterSense*. On pourra ainsi économiser jusqu'à 14 litres d'eau par chasse! On peut aussi, plus simplement, glisser une brique dans le réservoir permettant ainsi une économie substantielle de l'eau.

Si votre bureau est équipé d'un lave-vaisselle, ne pas chercher à le remplacer à la fin de sa vie utile et revenir au lavage traditionnel... Sinon, privilégier les machines certifiées *Energy Star* ou *Choix Environnemental EcoLogo*. C'est l'Office de l'efficacité énergétique du Canada (OEE) et Ressources naturelles Canada qui coordonnent le programme de produits homologués *Energy Star* en plus de proposer des programmes d'aide et de subventions liés, bien sûr, aux économies d'énergie et à l'efficacité énergétique. Un appareil qui affiche le logo *Energy Star* consommera de 10 à 50 % moins d'énergie qu'un appareil courant.

<http://www.epa.gov/watersense/>

<http://www.rncan.gc.ca/energie/efficacite/habitations/nouvelles-maisons/5106>

<https://www.ic.gc.ca/eic/site/oca-bc.nsf/fra/ca02523.html>

4.3 L'efficacité énergétique, foudroyante comme l'éclair

Tout comme l'Office d'efficacité énergétique (OEE) du Canada, le groupe Équiterre offre, à la demande d'organismes, d'institutions ou d'entreprises, des ateliers sur l'efficacité énergétique lors desquels des conseils pratiques portant sur les habitudes de consommation seront donnés selon vos besoins.

Le site de la plus importante société d'État, Hydro-Québec, est une excellente source d'information, de consultation et de services. Les petites entreprises et les organisations peuvent ainsi procéder à l'analyse en ligne du profil de leur consommation et obtenir du même coup un diagnostic de leurs activités.

D'autres sections du site d'Hydro-Québec regorgent de conseils comme de remplacer les lampes fluorescentes de modèle T-12 équipées de ballasts magnétiques par le modèle T-8 avec ballasts électroniques. On suggère également de programmer le système de climatisation selon les heures d'ouverture des bureaux et de baisser les thermostats.

Il faut également signaler la richesse du site de l'Agence de l'efficacité énergétique (AEE) du Québec. Celui-ci s'adresse autant aux particuliers qu'aux entreprises et où foisonnent l'information, les programmes et les services.

www.equiterre.org

<http://oeenrcan.gc.ca/industriel/formation-sensibilisation/index.cfm?attr=0>

www.hydroquebec.com/residentiel/economiser-l-energie/comprendre-et-agir/trucs-pour-economiser/

<http://www.aee.gouv.qc.ca/>

4.4 Le transport, un trip à trois?

Nous encourageons notre équipe à utiliser le transport en commun, leur vélo et même leurs patins à roues alignées pour se rendre au travail. Pour ceux et celles dont la voiture reste le moyen ultime de se déplacer au bureau, nous les incitons à faire du covoiturage. Une brève réunion d'équipe peut même être consacrée à tracer des parcours convenant au plus grand nombre.

Le milieu de travail est souvent propice à la création d'un club de cyclistes ou de marche et nous restons sensibles, voire proactifs, en ce domaine. Nous soulignons les journées sans voiture et nous en profitons alors pour faire un pique-nique à l'heure du lunch. Certaines entreprises ont même décidé de subventionner leurs employés qui utilisent le transport en commun pour se rendre au travail en payant une partie du titre mensuel qu'ils acquièrent d'une société de transports.

Une des mesures les plus simples et les moins coûteuses demeure d'installer, ou de demander au propriétaire de l'édifice de le faire, un stationnement à vélo sécuritaire et protégé aux abords de l'immeuble. Si simple et encore si rare de nos jours...

Dans la région de Montréal, une entreprise avisée pourrait subventionner l'adhésion de son personnel au réseau public de location de vélos *Bixi*. Ailleurs, les entreprises peuvent aussi profiter de services gratuits de covoiturage comme celui du *Réseau de covoiturage*.

<http://montreal.bixi.com/accueil>

<http://www.velo.qc.ca/fr/accueil.php>

<http://www.covoiturage.ca/>

4.5 La porcelaine de tante Hélène

Petit geste tout simple : pourquoi ne pas apporter sa tasse de porcelaine au bureau? Pourquoi ne pas en offrir une, équitable, à celui qui n'en a pas?

Pourquoi ne pas porter une attention à la quantité d'eau qu'on utilise pour rincer sa tasse? Pourquoi ne pas en profiter pour laver la vaisselle à l'eau tiède tout en rendant service aux collègues? Simple et efficace!

Si on profite d'un lave-vaisselle, pourquoi ne pas attendre qu'il soit plein? Pourquoi ne pas utiliser un savon sans phosphates et privilégier le cycle court?

4.6 Prendre son air

Dans le cadre d'un bilan environnemental et dans le souci d'offrir un cadre de travail sain et respectueux, nous devons nous assurer de la qualité de l'air ambiant même si c'est le propriétaire des lieux qui en a la responsabilité légale. Quel est le type de ventilation? Quel est le programme d'entretien? Qui s'en occupe dans l'édifice? Quand a eu lieu la dernière inspection? Par qui? Existe-t-il un registre des vérifications? Est-ce que celles-ci se sont déroulées dans les règles et selon le contrat d'entretien?

À cet égard, soulignons la valeur d'une brochure publiée par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada intitulée **Conseils pour améliorer la qualité de l'air dans votre bureau**. Sa version PDF peut être téléchargée de la page :

www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/biens-property/qcnsl-qtps/index-fra.html

4.7 Les événements écoresponsables : le bonheur est dans le pré

Pas besoin d'être à la tête des Francfolies, du Festival d'été de Québec, du Tour de l'île ou d'organiser un sommet mondial pour bien faire les choses. Réduire les déchets, récupérer tout ce qui est possible, viser un événement *carbone neutre* est à la portée de chacun. Qu'il s'agisse d'une simple réunion, d'une retraite fermée ou d'un colloque restreint, l'événement peut devenir écoresponsable.

La Ville de Montréal vient d'ailleurs de produire un aide-mémoire bien utile sur l'organisation d'événements écoresponsables et conçu par le Conseil québécois des événements écoresponsables.

Il faut également souligner l'excellent guide produit par le Réseau québécois des femmes en environnement (RQFE) en collaboration avec Recyc-Québec; un ouvrage bien documenté et d'une grande clarté. On trouvera ce document intitulé *Guide pour la réduction des matières résiduelles lors de l'organisation d'événements publics*.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_durable_fr/media/documents/EVENEMENT_AIDE_MEMOIRE.PDF

http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/publications/zrqfe_q224.pdf

4.8 Les réunions à l'extérieur : souriez, vous êtes devant la caméra!

Les moyens de transport étant une source importante de gaz à effet de serre (GES), nous limitons les réunions à l'extérieur du bureau et favorisons les vidéoconférences.

Lorsqu'une réunion doit malgré tout se dérouler à l'extérieur et qu'elle regroupe des personnes de diverses villes, nous encourageons les participants à opter pour un moyen de transport durable: le covoiturage si la chose est possible ou les transports en commun interurbains.

Si cette réunion doit se dérouler dans un hôtel, nous privilégions les établissements ayant une philosophie verte ou durable comme *l'Hôtel du Vieux-Québec* ou *l'Hôtel ALT* du quartier Dix30 à Brossard. Il existe par ailleurs un répertoire et une classification des établissements hôteliers écoresponsables. Ce programme intitulé *Clé verte* a des lacunes, mais c'est un bon début pour celui qui cherche une solution écologique. Environ 120 hôtels québécois s'y trouvent.

<http://hvq.com>

<http://www.althotels.com/fr/quartierdix30/>

<http://greenkeyglobal.com/french/>

Section 5 ♦

LA DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les Québécois, on le sait, sont de grands consommateurs de ressources et de grands producteurs de déchets. Nos efforts sur le plan de la récupération, du recyclage et de la valorisation des matières résiduelles compensent à peine la croissance du volume de ces déchets. Nous récupérons beaucoup, 52 % du total selon les données de Recyc-Québec de 2006, mais le volume s'accroît plus vite que la proportion qui est détournée des sites d'enfouissement. Bref, la partie est loin d'être gagnée. Pire encore, la crise économique qui a frappé le monde industrialisé en 2009 a notamment fait chuter le prix des matières résiduelles récupérées, leur marché et leur attrait. Par conséquent, les données et nos résultats vont sans doute se détériorer. Cela ne devrait pas nous détourner des objectifs de la politique québécoise et de nos responsabilités citoyennes.

Il faut donc récupérer et destiner au recyclage tout ce qui peut l'être : le papier, bien sûr, mais aussi les cartons, les plastiques, les emballages et les contenants de toutes sortes. Sauf de rares exceptions, tous les bureaux, commerces, industries et foyers sont desservis par un service de collecte des matières recyclables. Personne ne peut donc prétexter l'absence d'un tel service.

En cas de doute sur les horaires ou sur les matériaux à récupérer, il faut s'adresser à sa municipalité ou encore à Recyc-Québec pour obtenir des précisions. Cette société d'État propose d'ailleurs de nombreux programmes et quantité de renseignements et de données sur les matières résiduelles. On y trouve notamment des détails sur les différents projets pilotes de collecte de matières putrescibles et sur les bilans de la récupération au Québec.

5.1 Le matériel bureautique

Aucun matériel de bureautique ne devrait être déposé en bordure de la rue pour y être ramassé par les éboueurs. Aucun équipement de cette nature ne devrait être acheminé aux sites d'enfouissement. Les diverses composantes contiennent notamment des métaux lourds et d'autres matières polluantes.

Nous devons d'abord nous renseigner auprès de notre municipalité ou de Recyc-Québec de l'existence d'un atelier, d'un organisme à but non lucratif ou d'une entreprise d'économie sociale pouvant récupérer ce matériel. En cas contraire, la région ou le quartier profite certainement d'un écocentre où le matériel pourrait être déposé. Le fournisseur de matériel de bureautique proposera peut-être d'en disposer selon des règles

de développement durable. Cette suggestion respecterait d'ailleurs l'un des dix engagements que les fournisseurs d'EnviroCompétences doivent observer (voir la Section 3).

Les mêmes remarques s'appliquent aux téléphones cellulaires. Les grands manufacturiers et les fournisseurs de téléphonie mobile ont des programmes de récupération de ces appareils dont l'élimination pose un problème environnemental. Nous devons tous être vigilants à cet égard et nous assurer que leur disposition se déroule dans les règles.

Pour en savoir davantage :

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/gerer/travail/bons-gestes.asp

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/rubriques/Nouvelles.asp?id=526

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/gerer/travail/dechet-boulot/index.html

www.bce.ca/data/documents/BCE_CR_Report_2005_fr.pdf

5.2 Les écocentres

Les écocentres sont des équipements municipaux accessibles à l'ensemble des citoyens permettant de réemployer, de récupérer et de valoriser certaines matières résiduelles. On y reçoit des matières qui ne sont pas acceptées dans la collecte régulière des ordures : vêtements, électroménagers, encombrants, matériaux de construction ou de démolition, pneus usés, résidus domestiques dangereux (RDD), bois, terre, etc. En favorisant le tri des matières, l'écocentre contribue ainsi à la réduction de la masse des déchets. Il y a près d'une centaine d'écocentres disséminés à travers le Québec.

Pour en savoir davantage :

http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/guide_sur_le_fonctionnement_et_loptimis.pdf

<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires/rep-recuperateurs.asp>

CONCLUSION

Il existe mille façons d'appliquer une politique de développement durable, mille manières d'opter pour une pensée verte. Chacune a sa valeur, mais elles ont toutes en commun le respect de soi et d'autrui, l'engagement personnel et la cohérence. Ce sont là des principes qu'EnviroCompétences a adoptés depuis sa fondation et que nous nous faisons un point d'honneur de maintenir.

Ce guide, rappelons-le, a peu de prétention. C'est dans le geste et la conviction des membres de l'équipe qu'il vivra. Nous vous invitons à le consulter et à nous communiquer vos commentaires afin de l'enrichir. Ce document doit être, comme notre Politique de développement durable, soumis à un processus d'amélioration continue.

En ce domaine, il n'y a pas de vérité absolue, seulement le profond désir d'agir autrement et de préserver, autant que possible, l'héritage que nous léguerons aux générations futures. Notre guide et nos engagements constituent des réponses parmi d'autres au besoin légitime des individus de vivre dans un milieu où le développement économique contribuera, plutôt que l'inverse, au patrimoine environnemental et à l'épanouissement des communautés. Beau défi, belle perspective.

Tableau 1- Aide-mémoire

Geste/action/décision	Responsable	Date	Réalisation
TRAVAUX DE RÉNOVATION			
Choix de l'entrepreneur			<input type="checkbox"/>
Choix de l'écodesigner			<input type="checkbox"/>
Choix de la peinture			<input type="checkbox"/>
Choix de l'éclairage			<input type="checkbox"/>
Choix du tapis			<input type="checkbox"/>
Transformer le toit			<input type="checkbox"/>
Créer un mur végétal			<input type="checkbox"/>
SERVICES ET FOURNISSEURS			
Choix d'un imprimeur écoresponsable			<input type="checkbox"/>
Travaux d'infographie			<input type="checkbox"/>
Choix d'un traiteur			<input type="checkbox"/>
Entretien ménager			<input type="checkbox"/>
PRODUITS ÉCOLOGIQUES			
Implantation du commerce équitable			<input type="checkbox"/>
Achat de papier recyclé			<input type="checkbox"/>
Achat d'équipement de bureautique			<input type="checkbox"/>
Achat du mobilier de bureau			<input type="checkbox"/>
Achat des cartouches d'encre et de <i>toneur</i>			<input type="checkbox"/>
Conception et achat d'un stand d'exposition			<input type="checkbox"/>

ÉCOATTITUDES AU TRAVAIL			
Réduction de la consommation de papier			<input type="checkbox"/>
Réduction de la consommation d'eau			<input type="checkbox"/>
L'efficacité énergétique (chauffage, climatisation)			<input type="checkbox"/>
Transport durable (covoiturage, en commun)			<input type="checkbox"/>
Introduction de la vaisselle et des tasses durables			<input type="checkbox"/>
Vérification de la qualité de l'air			<input type="checkbox"/>
Planification d'événements écoresponsables			<input type="checkbox"/>
Réunions de travail et vidéoconférences			<input type="checkbox"/>
DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES			
Programme municipal de collecte des matières recyclables			<input type="checkbox"/>
L'équipement de bureautique et cellulaires			<input type="checkbox"/>
Les matières dangereuses domestiques et les écocentres (peintures, teintures)			<input type="checkbox"/>
MISE EN PLACE DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE			
PRODUCTION D'UN BILAN ENVIRONNEMENTAL			

www.envirocompetences.org